

Le 24 septembre 2013

**Sous toutes réserves**

**Par dépôt électronique et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800, Square Victoria  
Montréal (Québec) H3C 1E8

**Demande d'approbation du taux de rendement des capitaux propres et  
du mécanisme de traitement des écarts de rendement  
DOSSIER RÉGIE : R-3842-2013**

Chère consœur,

Conformément à la décision D-2013-117 au présent dossier, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (**HQT**) et de distribution d'électricité (**HQD**), dépose une traduction française non-officielle des rapports de ses experts, soit le rapport de MM. James M. Coyne et John P. Trogonoski de Concentric Energy pièce HQTD-2, document 1, et le rapport d'expert de M. Robert C. Yardley de Concentric Energy Advisors, pièce HQTD-2, document 2.

Notre cliente précise que la version officielle des rapports de ses experts demeure la version originale anglaise.

Nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Marie-Christine Hivon*

Marie-Christine Hivon

MH/jb

Copies : Me Éric Dunberry, Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Me Yves Fréchette, Directeur – Affaires juridiques Transport et Distribution

Pièces jointes